
Délibération du Comité Syndical n° 2016 - 49

Séance du 4 NOVEMBRE 2016

Objet : TRANSFERT EN PLEINE PROPRIETE ET A TITRE GRATUIT DES RESEAUX D'ELECTRIFICATION AU PROFIT DES COMMUNES DE LA METROPOLE, SUITE AU RETRAIT DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE DU SDE76

Nombre	de membres en exercice :	88
	de membres présents :	49
	de pouvoir(s) :	2
	de membres votants :	51
	votes pour :	51
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille seize, le 4 novembre à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 30 septembre 2016, se sont réunis dans la salle Albert Petit de la commune de Sierville, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marie-CROCHEMORE, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Gilles LARCHER, Hubert MAILLET, Marcel VAUTIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Xavier VANDENBULCKE, Francis BELLENGER, Daniel COLLARD, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Daniel BARBIER, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Patrick GUERARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Hubert LEPLICHER, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Mme Annie PIMONT, Michel MENIVAL, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Gérard GROMARD, Rémy TERNISIEN, Michel DELILLE, Jérôme GRISEL, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Noël LEVILLAIN, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER et Yves LOISEL,

formant la majorité des Membres en exercice.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Sylvain VASSE, Guy FONTANIE, Joël SALAÜN, Benoît DESCHAMPS, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Gilles AMAT, David SABLIN, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Stéphane MASSE, Daniel BEUX, Daniel GRESSENT, Cyrille MOREAU, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Valère HIS, Hugues OGDEN, Gérard JOUAN, Mme Annick BOCANDE, Patrick MARTIN, Daniel LEFEVRE, Jean-Pierre TROLEY, Daniel ROCHE, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Gérard LESUEUR, Michel LEJEUNE, Georges

FLEURBAEY, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre BOVIN et François DUPUIS.

Membres absents excusés avec pouvoir :

M. Michel LOISEL a donné pouvoir à M. Jean-Marie CROCHEMORE,
M. Alain LETARD a donné pouvoir à M. Yvon PESQUET.

Assistaient également à la séance :

- M. Henry WATTIEZ et M. Bruno NADJAR. ERDF,
- M. Pierrick MAÏA, GRDF,
- M. Eric DESPREUX, Orange,
- M. Dominique VRAND, Receveur du SDE76,
- M. Xavier NEUVILLE, Directeur adjoint du SDE76,
- M. Patrick DE WIT, Directeur du SDE76.

Délibération du Comité Syndical n° 2016 - 49 :

**OBJET : TRANSFERT EN PLEINE PROPRIETE ET A TITRE GRATUIT
DES RESEAUX D'ELECTRIFICATION AU PROFIT DES COMMUNES DE
LA METROPOLE, SUITE AU RETRAIT DE LA METROPOLE ROUEN
NORMANDIE DU SDE76**

Vu l'arrêté préfectoral du 14 février 2016 portant modification des statuts du SDE76,

Vu la demande de retrait de la Métropole Rouen Normandie et le retrait de la compétence électrique à intervenir sur 41 communes du SDE76,

Vu le 5211-25-1 du CGCT qui pose le principe d'une répartition du patrimoine électrique entre les communes en cas de retrait de compétence,

Vu le L.1321-1 et suivants du CGCT qui précisent que le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés à la date du transfert pour l'exercice de cette compétence;

Sous réserve du vote favorable au retrait de la Métropole Rouen Normandie, à la double majorité, des adhérents du SDE76.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- ACCEPTE le transfert en pleine propriété à titre gratuit des réseaux d'électrification, extension, renforcement et effacement, au bénéfice des communes se retirant du SDE76,
- INDIQUE que les emprunts ayant servi à financer ces travaux sont remboursés en une fois par la Métropole Rouen Normandie,
- INDIQUE que la mutation des biens sera réalisée par acte administratif et, pour ce faire, donne tout pouvoir au président pour signer les actes et procès-verbaux correspondants et pour signer la convention de remboursement des emprunts restant dus avec la Métropole Rouen Normandie ;
- INDIQUE que, pour le patrimoine issu de la fusion des anciens SIER, celui-ci étant globalisé, il sera réparti à la maille communale proportionnellement au linéaire de réseau basse tension ;
- AUTORISE le Président à signer la convention fixant les conditions de sortie de la Métropole Rouen Normandie du SDE76.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRESIDENT,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Patrick CHAUVET".

Patrick CHAUVET.

